

Circuit des trois ponts



Visorando



Randonnée n°1410748

Une randonnée proposée par splas

Le pont de Vernejoux vaut le coup de descendre le long du ruisseau pour une photo, les deux autres sont plus quelconques. Plusieurs variantes sont possibles selon votre motivation.

Durée :	3h30	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.12km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	211m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	207m	Région :	Massif central
Point haut :	387m	Commune :	Saint-Pardoux-l'Ortigier (19270)
Point bas :	294m		

Description

Départ du parking du cimetière de Saint-Pardoux-l'Ortigier.

(D/A) Remonter vers le bourg, par la D156E2, prendre à gauche la direction de Sadroc par la D34.

(1) Prendre à gauche juste avant l'église, puis le chemin à droite qui passe derrière celle-ci et qui descend vers le lavoir. Suivre ce chemin jusqu'au lac.

(2) Au lac, prendre le chemin de droite indiqué Pont de Vernéjoux.

(3) À la route, poursuivre à gauche puis à droite. Avant le hameau de Vernéjoux, prendre à droite et poursuivre tout droit jusqu'à Janien.

(4) À Janien, prendre le chemin à droite, indiqué la Courolle et rejoindre Maumont.

(5) Obliquer à droite, direction Vaujour. Traverser le hameau en ignorant la route à gauche et rejoindre le Plancher.

(6) Au Plancher, prendre à droite la route, qui se transforme ensuite en chemin. Passer le Moulin de Vaujour et rejoindre le carrefour avant Vernéjoux.

(3) Bifurquer à gauche et suivre l'itinéraire de l'aller jusqu'au lac.

(2) Au plan d'eau, obliquer à droite pour en faire le tour, puis remonter sur le bourg avant de rejoindre l'arrivée, au cimetière **(D/A)**.

Points de passages

D/A Parking du cimetière
N 45.299008° / E 1.580231° - alt. 357m - km 0

1 Église
N 45.297121° / E 1.578° - alt. 353m - km 0.3

2 Plan d'eau
N 45.293852° / E 1.580996° - alt. 333m - km 0.79

3 Vernejoux
N 45.287122° / E 1.588698° - alt. 333m - km 1.92

4 Janien
N 45.27996° / E 1.589474° - alt. 348m - km 2.86

5 Maumont
N 45.279712° / E 1.572037° - alt. 374m - km 4.55

6 Le Plancher
N 45.29106° / E 1.577116° - alt. 366m - km 6.16

D/A Parking du cimetière
N 45.298996° / E 1.580242° - alt. 357m - km 10.12

Informations pratiques

Circuit proposé à l'initiative de M^r Bordas de Rando Saint-Pa, de Saint-Pardoux-l'Ortigier.

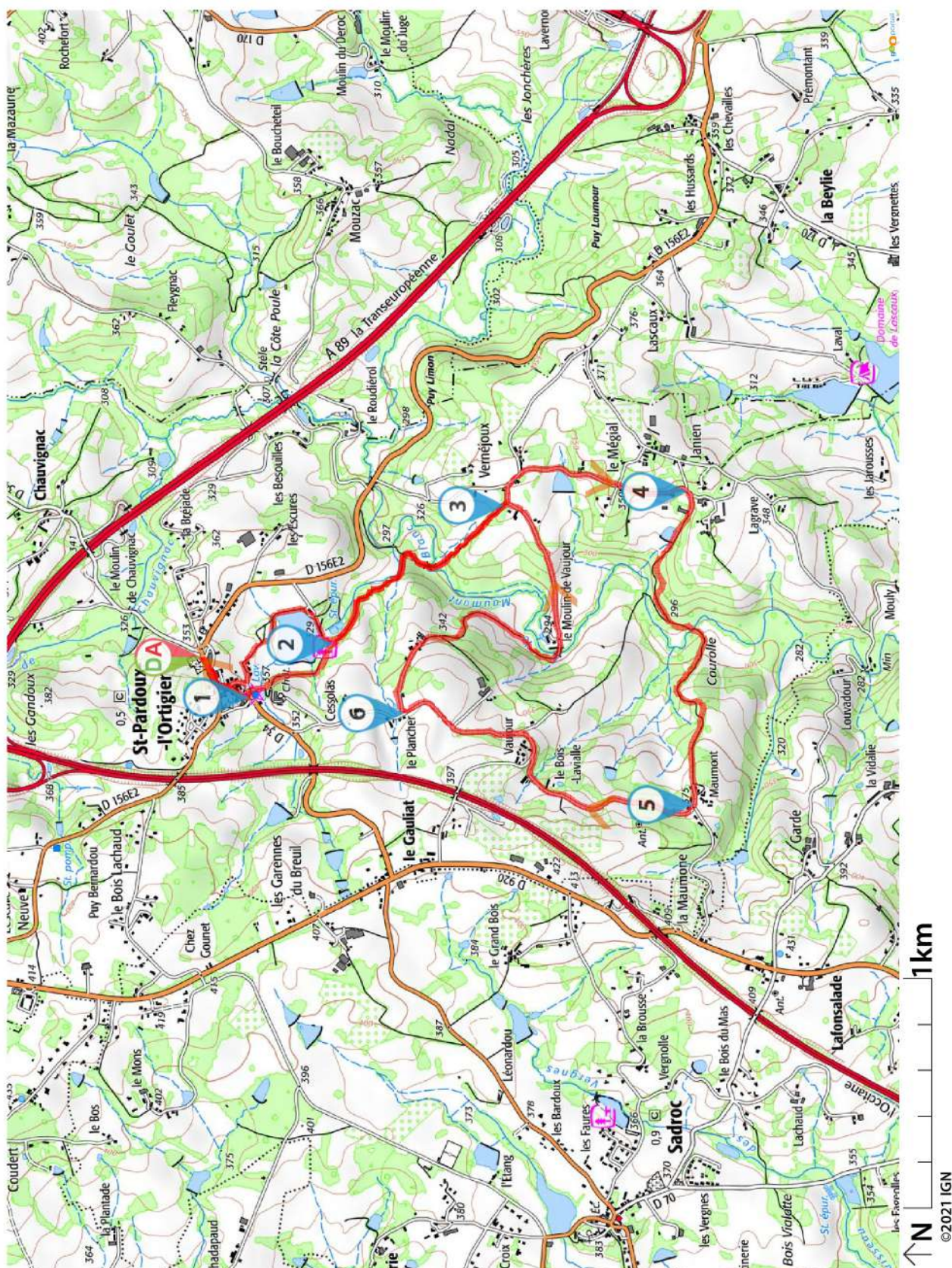
Variantes possibles :

(3) Possibilité de descendre par la droite au Moulin de Vaujour puis le Plancher et Saint-Pardoux-l'Ortigier.

(6) Atteindre directement Saint-Pardoux-l'Ortigier par Cessolas en continuant tout droit.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-trois-ponts/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

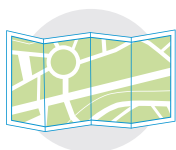
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



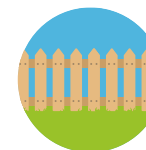
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



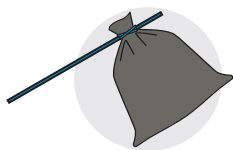
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.